



AMÉNAGER LES BERGES DE LA LÈNE EN TRAVERSÉE DE SERVIAN

DES CITOYENS
CONSTRUISENT
LEUR PROJET

PRÉAMBULE

LE CONTEXTE DE LA CONCERTATION CITOYENNE

Ce document présente le bilan d'une **concertation citoyenne** organisée entre octobre 2021 et mai 2022 par la **mairie de Servian** en partenariat avec l'Agglomération de Béziers Méditerranée, l'EPTB Fleuve Hérault et l'Agence de l'Eau RMC.

Cette concertation reposant sur une série d'ateliers participatif, a réuni un panel de Servianais afin de **construire collectivement des propositions pour aménager les berges de la Lène**.

Nous présentons ici la **méthode de travail** et **les résultats obtenus** avec les citoyens. Ce bilan sera finalement présenté aux élus et au grand public.

Cette planquette a été réalisée par la **SCOP Lisode** qui a conçu et animé la concertation citoyenne.

Servian





PARTIE 1

LA MÉTHODE DE
TRAVAIL

POURQUOI UNE CONCERTATION CITOYENNE ?

QUI A PARTICIPÉ AUX ATELIERS ?

LE PROCESSUS DE CONCERTATION

ILLUSTRATION DES ATELIERS

UNE CONCERTATION CITOYENNE, POURQUOI ?

Pourquoi une concertation ?

Bien souvent, les projets sont conçus entre experts et décideurs, sans connaître toutes les attentes et besoins de la population. Cela peut ensuite engendrer des tensions ou des mauvais usages des aménagements réalisés. Pour y remédier, il est possible d'impliquer les citoyens en amont des projets, à travers un processus de concertation.

L'objectif d'une concertation ne se limite pas à rassembler les points de vue individuels, qui peuvent potentiellement rentrer en contradiction, mais vise à construire un projet collectif, le plus consensuel possible.

Cet exercice permet aussi de renforcer les pratiques de démocratie locale, puisqu'une concertation citoyenne permet d'intégrer la vision des citoyens dans les projets de la collectivité.

La Mairie de Servian a souhaité expérimenter cette démarche sur le projet d'aménagement des rives de la Lène, en amont des études techniques.

La concertation doit aboutir à un **projet construit collectivement** par un **groupe de citoyens de Servian**, à travers un processus de **réflexion** et de **délibération**.

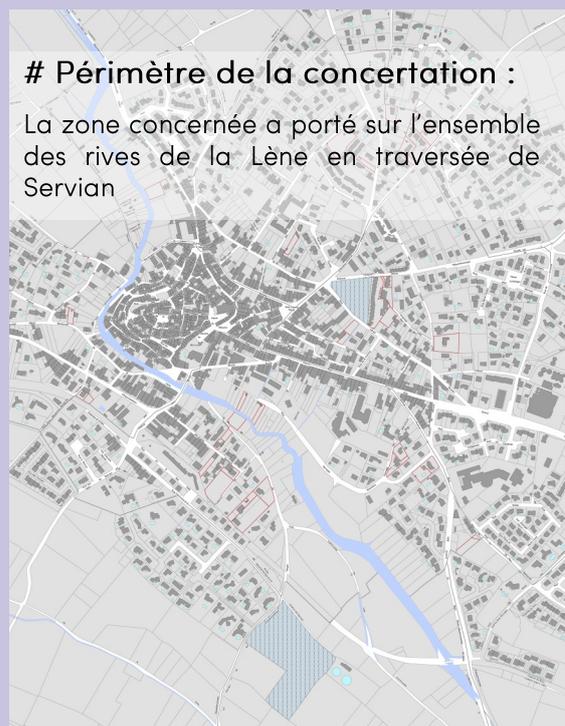
Avec qui ?

Le choix du panel (dit panel mixte) repose sur la volonté de travailler avec un petit groupe de citoyens aux points de vue et attentes potentiellement variés, aussi bien des usagers de la Lène que des riverains.

A l'inverse des réunions publiques ouvertes à tous, le panel a plusieurs avantages : il permet une continuité dans les réflexions (toujours les mêmes participants d'un atelier à un autre) et une qualité dans les délibérations (discussions plus constructives en petit groupe que dans une réunion publique).

Périmètre de la concertation :

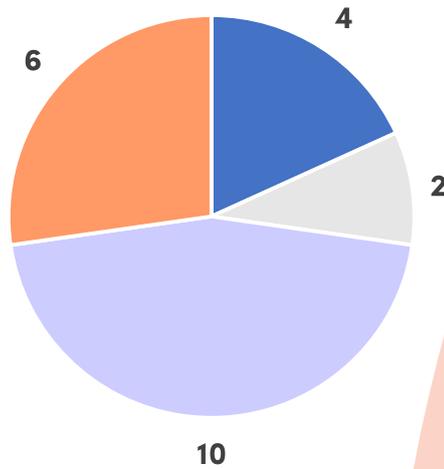
La zone concernée a porté sur l'ensemble des rives de la Lène en traversée de Servian



UN GROUPE DIVERSIFIÉ DE SERVIANAIS

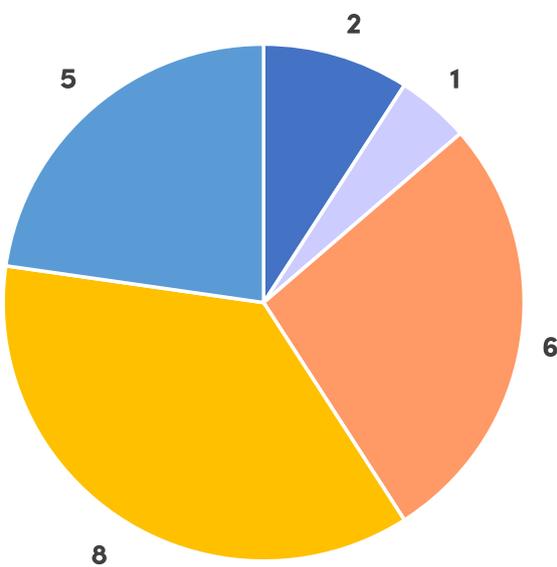
Ancienneté à Servian

- Habite Servian depuis moins de 5 ans
- Habite Servian depuis 5 à 10 ans
- Habite Servian depuis plus de 10 ans
- Non renseignée



Tranches d'âge

- 25-34 ans
- 35-44 ans
- 45-64 ans
- 65 ans et +
- Non renseigné



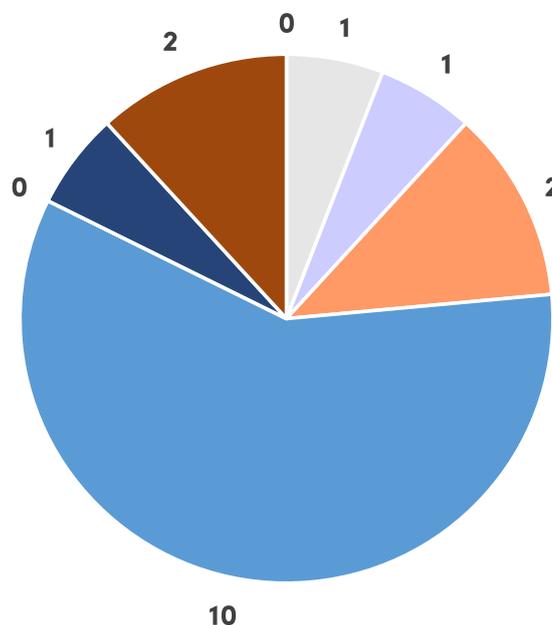
Pour constituer un groupe de citoyens qui représente les différentes sensibilités de la population, une communication large a été conduite :

- Deux journées de mobilisation sur le terrain (journée des associations et jour de rencontre)
- Affiches dans divers lieux de village (piscine, boulangerie...)
- Page facebook « Servian notre village »
- Appli Illiwap de la mairie
- Bulletin municipal de la mairie

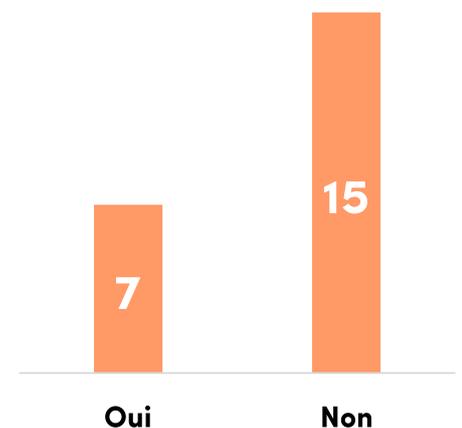
Deux moyens pour s'inscrire : un questionnaire papier et une inscription en ligne. Au final, 22 servianais se sont inscrits.

Activité

- Etudiant(e)
- Agriculteur(trice)
- Ouvrier(e)
- Cadre
- Retraité(e)
- Artisan(e) commerçant(e) ou chef d'entreprise
- Employé(e)
- Enseignants



Etes-vous riverain(e) direct(e) de la Lène ?



TROIS ATELIERS AVEC LE PANEL DE CITOYENS POUR CONSTRUIRE DES RECOMMANDATIONS COLLECTIVES

RÉUNION PUBLIQUE
OUVERTE À TOUS
avec les élus

Informer sur le projet et le recrutement du panel

PREPARATION
DE LA CONCERTATION

19 oct.
2021

sélection des
groupes

Recruter le panel de citoyens

13 nov.
2021

1
DIAGNOSTIC
PARTICIPATIF

Construire un état des lieux partagé

4 déc.
2021

2
CHAMPS DES
POSSIBLES

Valider les principes d'aménagement
Explorer les aménagements possibles

ATELIERS

DE CONCERTATION

Avec un panel de Servianais
présents aux 3 ateliers

15 janv.
2022

3
MISE SUR
CARTE

Se mettre d'accord sur les
propositions retenues

finalisation du
projet du panel



Bilan de la concertation

Mai
2022 ?

CONSEIL MUNICIPAL
PRÉSENCE DU PANEL

Obtenir les
retours des élus
sur le projet

**ELABORATION DU PROJET
D'AMENAGEMENT**

QUI INTÈGRE LE RETOUR DES ÉLUS

Mai
2022 ?

RÉUNION PUBLIQUE
OUVERTE À TOUS
avec les élus

Présenter le projet final
au grand public

DIVERS OUTILS ET FORMATS DE TRAVAIL

1



Pour que les participants apprennent à se connaître et travaillent ensemble

Le format participatif du premier atelier a été pensé pour favoriser la cohésion de groupe et permettre aux participants d'échanger les idées dans un espace bienveillant.

Un brise-glace a permis aux participants de se situer les uns par rapport aux autres, en lien avec la concertation, la thématique et la rivière.

Chaque atelier a ensuite été conçu pour que les participants travaillent en sous-groupes, constitués de façon aléatoire.

2

Pour partager le même diagnostic des berges de la Lène

Répartis en groupes thématiques au cours du premier atelier, les participants ont sillonné les rives de la Lène, à pied, pour observer les points forts et les points faibles de ces lieux.

De retour en salle, chaque groupe a formalisé ses observations. Puis les groupes ont réfléchi au futur qu'ils souhaiteraient (ou non) pour les berges de cette rivière. Un brainstorming a été utilisé pour cet exercice.



DIVERS OUTILS ET FORMATS DE TRAVAIL

3



Pour débattre et valider ensemble des principes d'aménagement

Extraits des souhaits exprimés lors du premier atelier, six principes d'aménagement ont été présentés puis débattus par le panel. Les animateurs ont facilité ce débat pour que chacun puisse s'exprimer. A l'issue de la discussion, certains principes ont été ajustés.

Les citoyens ont ensuite été invités à se positionner sur une échelle de consensus, afin de s'assurer que ces principes soient réellement validés par le groupe.

4

Pour faire des propositions créatives adaptées aux principes

Une fois les principes validés, les citoyens ont proposé des options d'aménagement. A ce stade, la seule contrainte était que les propositions soient cohérentes avec les principes énoncés.

Pour préparer l'atelier suivant, chaque proposition d'aménagement a ensuite été analysée par l'équipe du projet et les élus selon leur faisabilité technique, financière et réglementaire, et du lien avec d'autres projets en cours.



DIVERS OUTILS ET FORMATS DE TRAVAIL

5

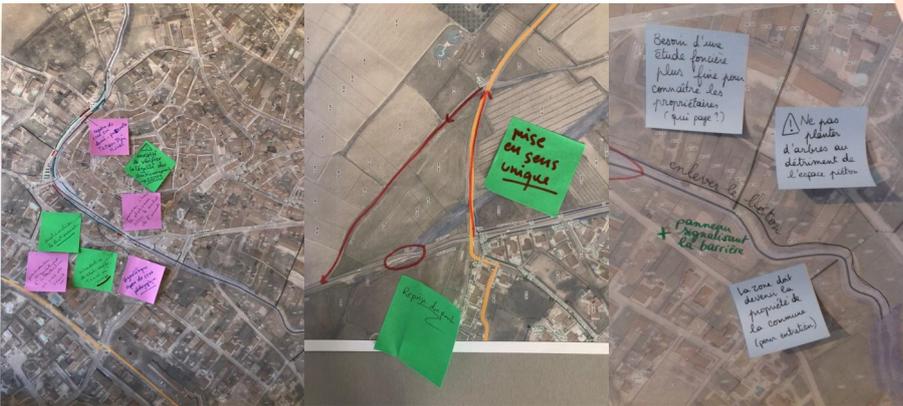


Pour délibérer et décider ensemble des propositions retenues dans le projet

Lors du dernier atelier, les participants ont tout d'abord reçu la synthèse des options d'aménagement ainsi que leur analyse.

Répartis en sous-groupes, les citoyens ont ensuite utilisé des cartes (images satellites) au format A0 pour situer dans l'espace les options qu'ils souhaitaient retenir.

Enfin, chaque groupe a pris connaissance du travail des autres, et a pu réagir sur les propositions finales.



The background of the entire page is a photograph of a traditional stone wall with a tiled roof. The wall is made of irregular, light-colored stones. The roof is made of dark, curved tiles. In the background, there are green trees and a clear blue sky. A street lamp is visible on the right side of the image.

PARTIE 2

LES RÉSULTATS
OBTENUS

LES CONSTATS PARTAGÉS
LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT
LES PROPOSITIONS DU PANEL

LE CONSTAT D'UN FORT POTENTIEL MAIS D'UNE FAIBLE MISE EN VALEUR ET D'UN BESOIN DE RÉGULER LA CIRCULATION

POINTS FORTS



ACCÈS ET
CHEMINEMENT

- Grand espace, chemin emprunté par tout le monde
- La Lène dégorge l'axe principal de Servian
- Lieu de promenade
- Passage pour écoulement des eaux de pluie utilisée comme cheminement
- Un côté piéton et un côté voiture
- Largeur plus importante
- Connexion avec passage à pied

PAYSAGE ET
CADRE DE VIE

- Arbres anciens et verdure
- Nouria et aqueduc
- Anciens remparts / mur de ceinture
- Jolies façades, même anciennes
- Parc Latreille
- Les jardins de la Lène (jardins familiaux)
- Pompe d'Encros



POINTS FAIBLES

AMÉNAGEMENTS ET
ENTRETIEN

- Mauvais entretien
- Ambiance bunker
- Murs et clôtures délabrés
- Pont vert : tuyaux délabrés
- Clôtures bricolées
- Pas d'éclairage
- Aucun endroit pour s'asseoir
- Caniveau bouché par les feuilles / les déchets verts

CIRCULATION

- Aucun panneau de signalisation, pas de sens de circulation
- Pas de trottoir
- Pas de piste cyclable
- Pas de place de stationnement matérialisée et pas de limitation à la place (zone blanche)
- Croisement avec le boulevard de la Lène : pas de priorité à droite matérialisée
- Les riverains sont obligés de passer par le lit de la rivière pour rentrer chez eux

INONDATIONS

- Les barrières rouges ne coupent pas complètement la route en cas d'inondation
- Parking important pour la poste et les riverains mais évacué en cas d'inondation
- En certains endroits, le béton part avec les crues

DES PRINCIPES TRANSVERSAUX POUR GUIDER LA RECHERCHE DE SOLUTIONS

- Mettre en sécurité tous les usagers de la Lène : piétons, cyclistes et automobilistes
- Améliorer l'accès à la Lène et la connexion entre les deux rives
- Améliorer l'accès à la Lène et la connexion entre les deux rives
- Valoriser le patrimoine architectural
- Valoriser le patrimoine naturel
- Mieux entretenir la Lène
- Mieux gérer le risque inondation



Sur la base de ces principes, plusieurs propositions concrètes d'aménagement portant sur le stationnement et la circulation, la mobilité douce et le patrimoine ont été imaginées par le panel.

STATIONNEMENT AUTOMOBILE ET SIGNALÉTIQUE INONDATIONS

1

BESOIN EXPRIMÉ

Si les piétons sont mis en sécurité par un cheminement spécifique, les automobilistes doivent pouvoir continuer à circuler dans le lit de la Lène tel qu'actuellement, pour :

- (i) Faciliter les déplacements intra-urbains
- (ii) Accéder aux places de stationnement qui sont très peu nombreuses dans le centre-bourg

La circulation doit être conservée en double sens, avec une interdiction de stationner dans les zones les plus étroites qui ne permettent pas à deux véhicules de se croiser.

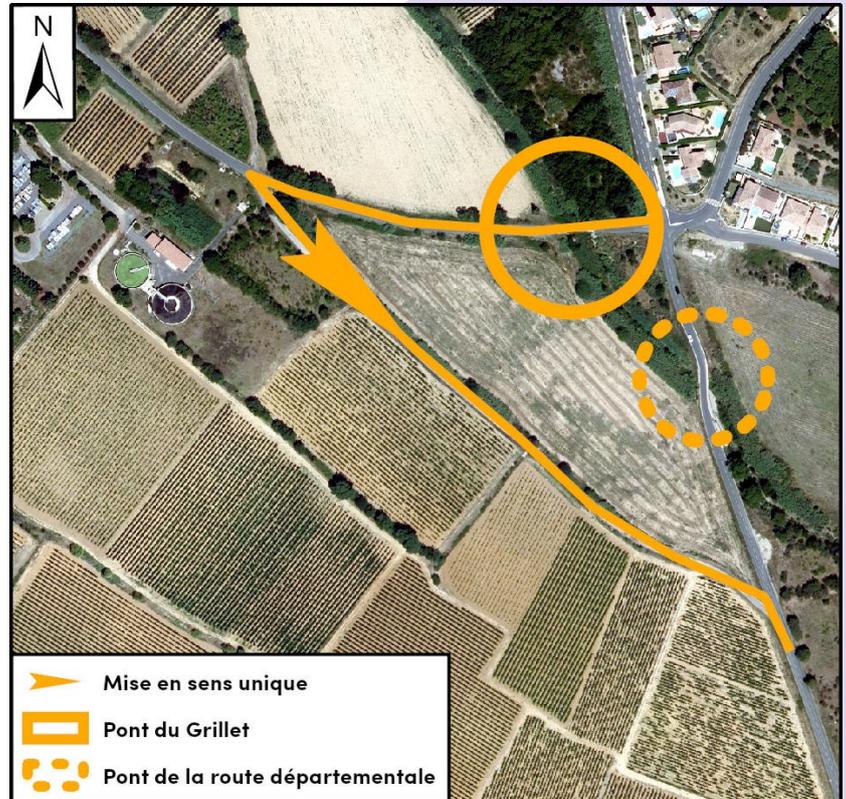


- * Vérifier la légalité du marquage des zones de stationnement autorisées dans le lit de la Lène avec les services de l'Etat.
- * Installer des panneaux « Interdiction de stationner » avec le montant de l'amende.
- * Les barrières inondations doivent rester des demi-barrières pour laisser passer les habitants

CIRCULATION EN ZONE AVAL

BESOIN EXPRIMÉ

Le pont du Grillet ne peut pas être emprunté en double sens, et il n'est pas sécurisé pour les piétons. Par ailleurs, de nombreux collégiens empruntent le tronçon de route sur lequel est situé le pont sans être mis en sécurité.



POUR CONCRÉTISER CES PROPOSITIONS ...

- (i) Soit modifier le plan de circulation en :
 - * Mettant le tronçon sur lequel est situé le pont du Grillet entre la route départementale et la station d'épuration en sens unique dans la direction du centre de Servian et permettre une circulation sécurisée des piétons sur ce même tronçon.
 - * Et en créant une nouvelle voie goudronnée sur la route communale n°16 reliant la route départementale à la station d'épuration, en sens unique et dans la direction opposée du premier.
- (i) Soit rénover le pont du Grillet pour permettre une double circulation avec une mise en sécurité des piétons, y compris sur le tronçon entre le pont et le chemin du verger.
- (ii) Enfin, les participants demandent à ce que le pont de la route départementale soit repris de façon à éviter les embâcles. Il est cependant peu probable que le département réalise des travaux dans la mesure où ce pont se trouve dans le périmètre du projet de contournement de Servian.



Vérifier le coût de création d'une nouvelle voie tout en assurant qu'elle ne soit pas inondable.

RETRAIT DU BÉTON EN AMONT ET EN AVAL

3

BESOIN EXPRIMÉ

Il a été remarqué qu'à l'amont de Servian la transition entre les chemins à travers champs et l'arrivée sur la Lène bétonnée se fait sans transition « douce ». Cependant, la partie en « V » où se rejoignent la Lène et le boulevard de la Lène est très empruntée par les véhicules et le béton sert de voie carrossable.

En aval du centre-ville de Servian, il serait agréable d'avoir un espace de promenade plus naturel, dans la continuité du parc municipal Latreille.



POUR CONCRÉTISER

CES PROPOSITIONS ...

- * Enlever le béton en amont de la jonction Lène/boulevard de la Lène. Laisser le « V » en béton.
- * Végétaliser et ajouter des bancs à hauteur de jardins.
- * Enlever le béton à l'aval, à partir du parc Latreille et aménager une promenade piétonne.

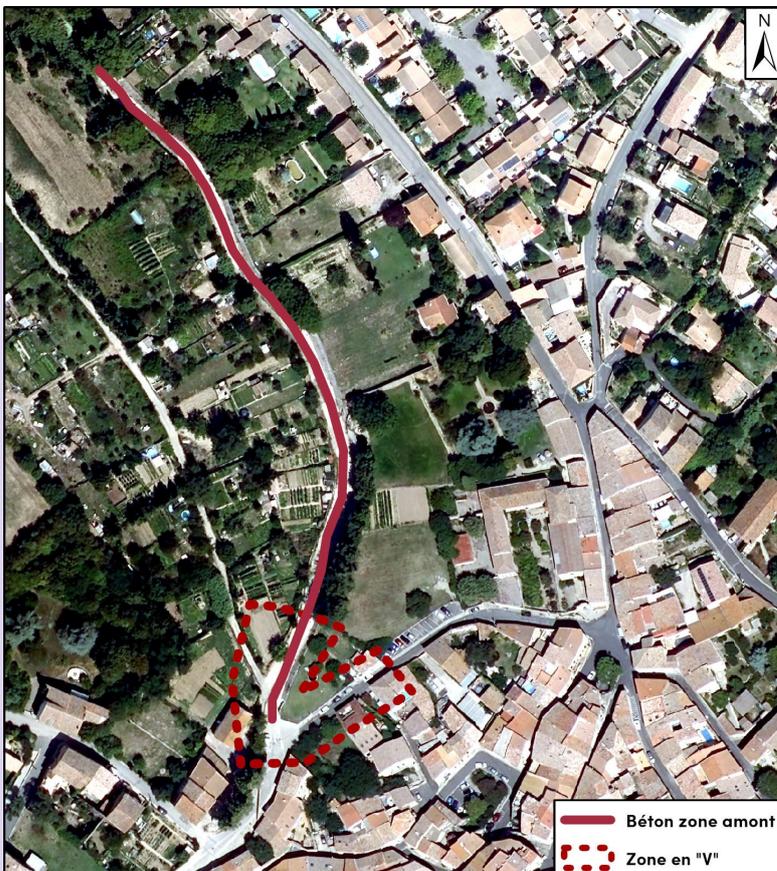


Zone amont :

L'ajout de végétation nécessite plus d'entretien et diminue l'espace de stationnement.

Zone aval :

Les arbres ne doivent pas être plantés au détriment de l'espace piéton. La zone où le béton est retiré doit devenir la propriété de la commune pour qu'elle puisse en assurer l'entretien. Il y a donc besoin d'une étude foncière plus fine pour connaître les propriétaires des parcelles cadastrales dans ce domaine.



FACILITER LA CIRCULATION PIÉTONNE

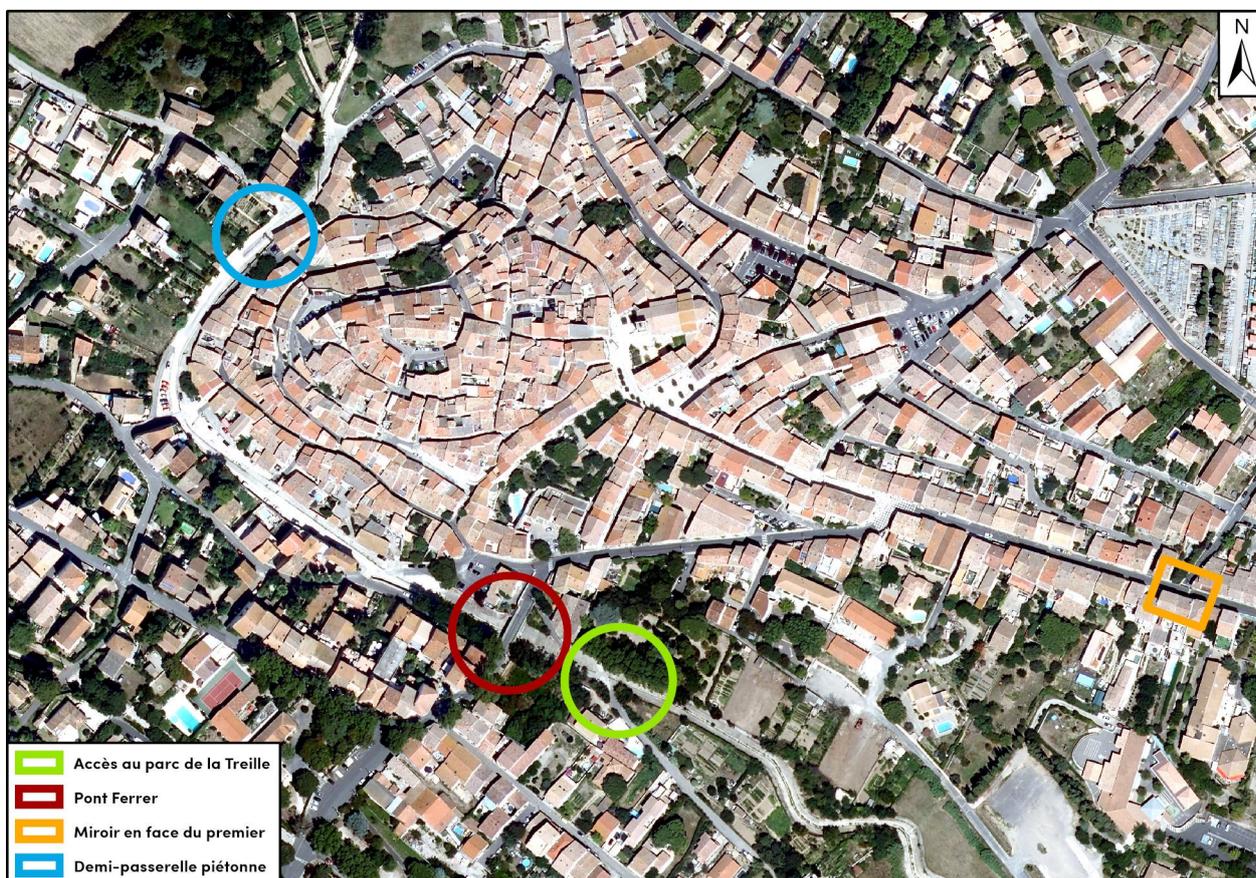
BESOIN EXPRIMÉ

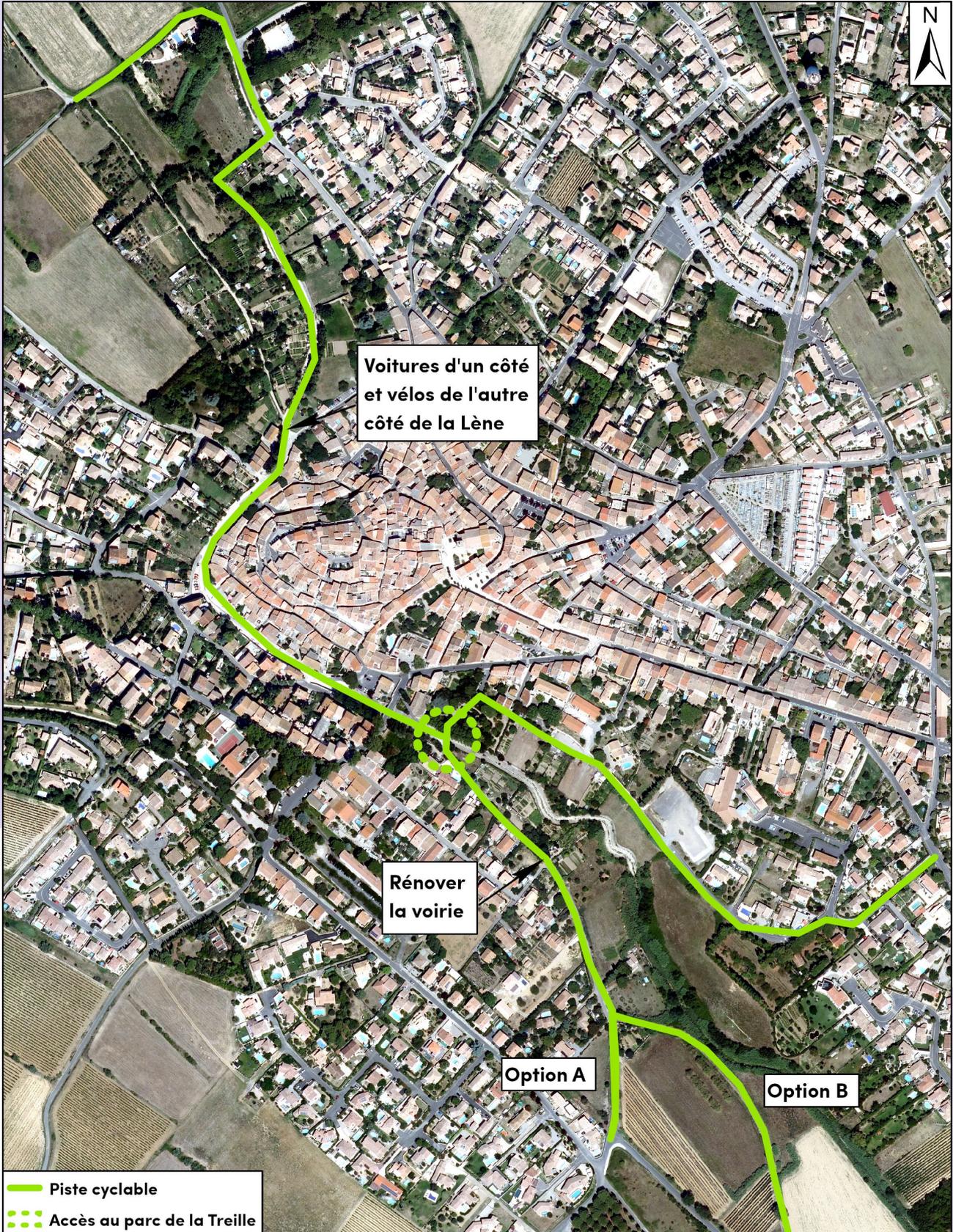
La demi-passerelle est empruntée par les habitants pour relier le centre-ville à la rive opposée. Cette passerelle constitue un élément historique de la commune, et bien qu'elle puisse aggraver le risque inondation en formant un obstacle aux écoulements, elle a survécu à toutes les inondations. Certains servianais y sont très attachés.

La circulation des piétons au niveau de la poste est dangereuse car les voitures roulent vite. Le même constat est fait sur le pont Ferrer.

POUR CONCRÉTISER CES PROPOSITIONS ...

- * Concernant la passerelle :
 - (i) Soit la ravalier et la consolider afin de préserver cet élément patrimonial
 - (ii) Soit la remplacer par un escalier qui déboucherait sur la place de la Victoire.
- * Elargir le Pont Ferrer pour y adosser une passerelle dédiée uniquement aux piétons.





BESOIN EXPRIMÉ

Aune piste cyclable de permet de circuler entre l'amont et l'aval de Servian en passant par le centre-ville.

Les vélos empruntent la Lène, mais doivent faire attention aux voitures et le tracé n'est pas sécurisé (pas de lumière, nids de poule, fossés de canalisation...).



Le chemin du Grillet est très emprunté et dangereux pour les cyclistes !

POUR CONCRÉTISER CES PROPOSITIONS ...

- * Aménager une piste cyclable tout le long de la Lène, sur la rive gauche, pour laisser la circulation des voitures sur la rive droite.
- * Prévoir des éclairages nocturnes.
- * Améliorer la continuité de la voie cyclable (mettre des grilles pour passer au-dessus des canalisations, réparer les nids de poules).
- * Aménager un passage dédié aux vélos sur le gué en face du parc Latreille
- * Aménager une traversée du parc Latreille pour les cyclistes, ainsi qu'une piste cyclable sur la rue Georges Brassens pour pouvoir rejoindre le collège et l'école maternelle Jean Moulin.
- * A l'aval, prolonger la piste cyclable jusqu'au chemin du Grillet.

VALORISER LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

POUR CONCRÉTISER CES
PROPOSITIONS ...

- * Délimiter la muraille de 1610, la restaurer lorsque cela est possible (avec l'accord des propriétaires des murs). Installer un panneau d'information ?
- * La peinture de trompes l'œil devra être autorisée par les propriétaires et être localisée sur des bâtiments qui ne sont pas historiques (plutôt des façades abîmées).
- * Valoriser le pont Ferrer en cachant les fils et les tuyaux visibles.
- * Valoriser et restaurer la pompe d'Encros (refaire le toit entre autres).

BESOIN EXPRIMÉ

Le mur d'enceinte de 1610 n'est pas assez mis en valeur.



ENTRETIEN DE LA LÈNE

7

BESOIN EXPRIMÉ

En amont de Servian, après les jardins, les promeneurs souhaitant poursuivre leur balade le long de la Lène sont bloqués par une zone avec beaucoup de végétation (canne de Provence) et des berges abruptes. Un chemin existe, cependant il est très embroussaillé.



Des incivilités sont constatées le long de la Lène, les propriétaires ne ramassent pas toutes les déjections de leur chien. Des bornes avec des sacs sont déjà installées, mais ne sont pas forcément bien signalisées.

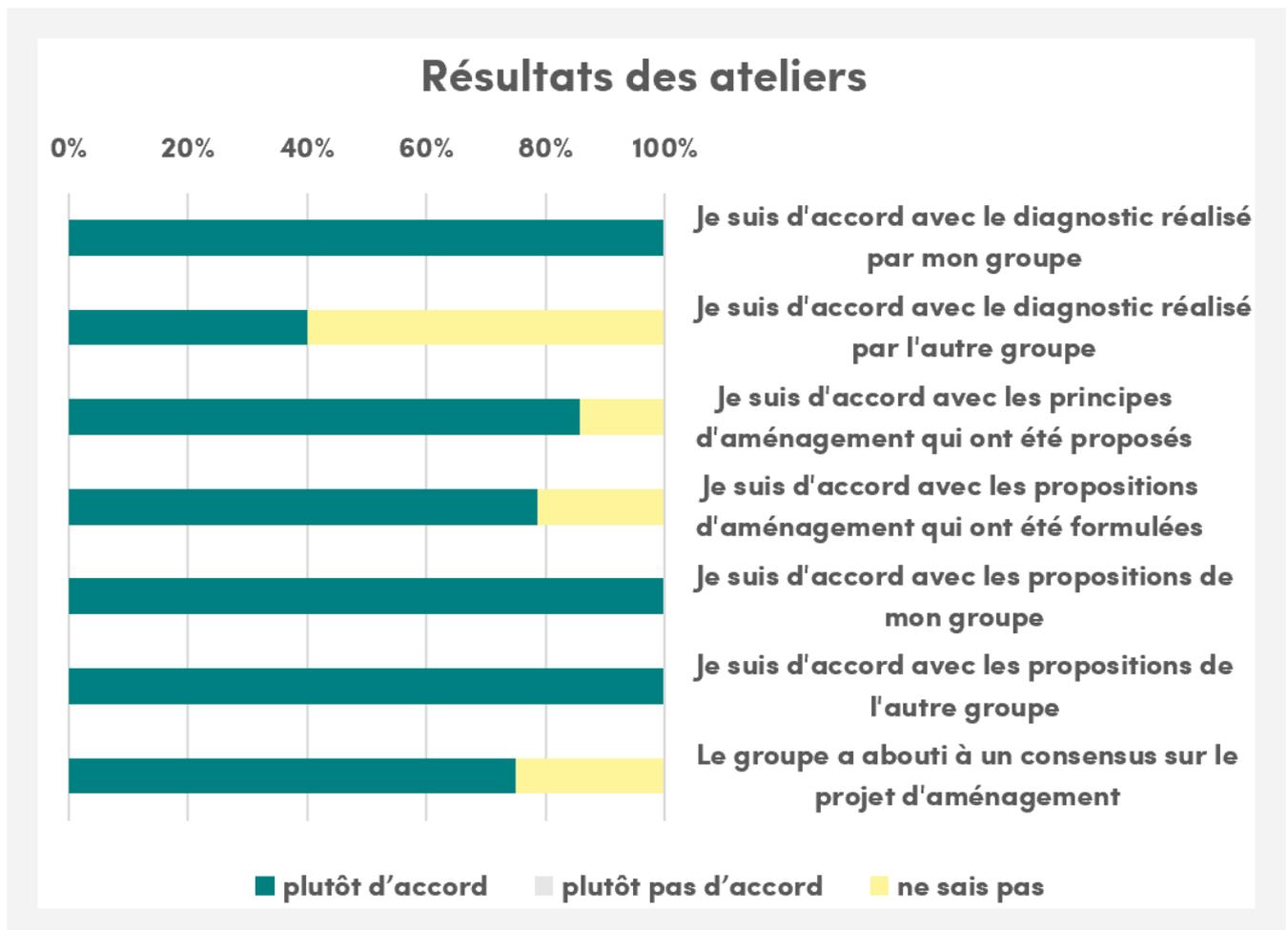
POUR CONCRÉTISER CES PROPOSITIONS ...

- * Entretien ce chemin pour permettre une circulation des piétons.
- * Mieux signaler les points « sacs déjection », avec des panneaux de couleur ou autre, et ajouter des « points sacs » dans des zones stratégiques : au croisement de la Lène et du Boulevard de la Lène et devant le parc Latreille.



RETOURS DES PARTICIPANTS ET RECOMMANDATIONS

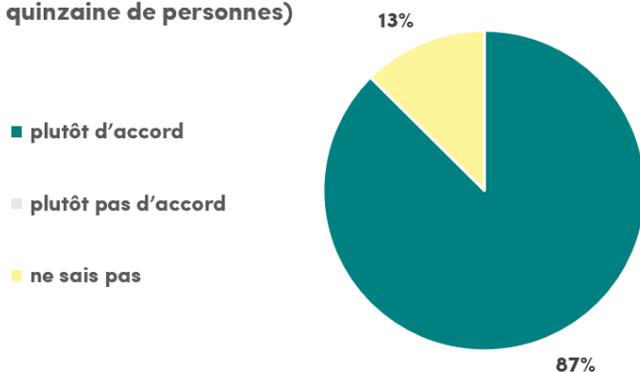
A l'issue de chacun des trois ateliers, les participants ont répondu à un questionnaire d'évaluation anonyme. L'évaluation porte à la fois sur la qualité et l'intérêt de la concertation et sur les résultats obtenus.



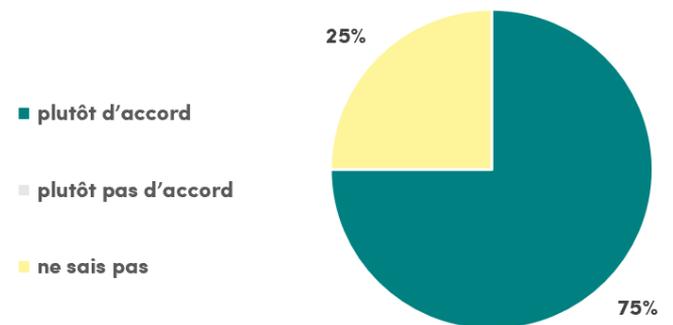
Sur la concertation :

- * Les participants soulignent que l'animation était neutre (les animateurs n'ont pas cherché à orienter les réflexions des servianais)
- * Les ateliers de concertation étaient utiles et ce type de démarche devrait être répliquée sur d'autres thématiques.
- * La composition du panel aurait mérité d'être plus diversifiée, notamment vis-à-vis de l'origine socio-culturelle des participants et des tranches d'âges représentées (notamment les lycéens)

Le format était adapté aux objectifs de la concertation (3 demi-journées de travail avec une quinzaine de personnes)

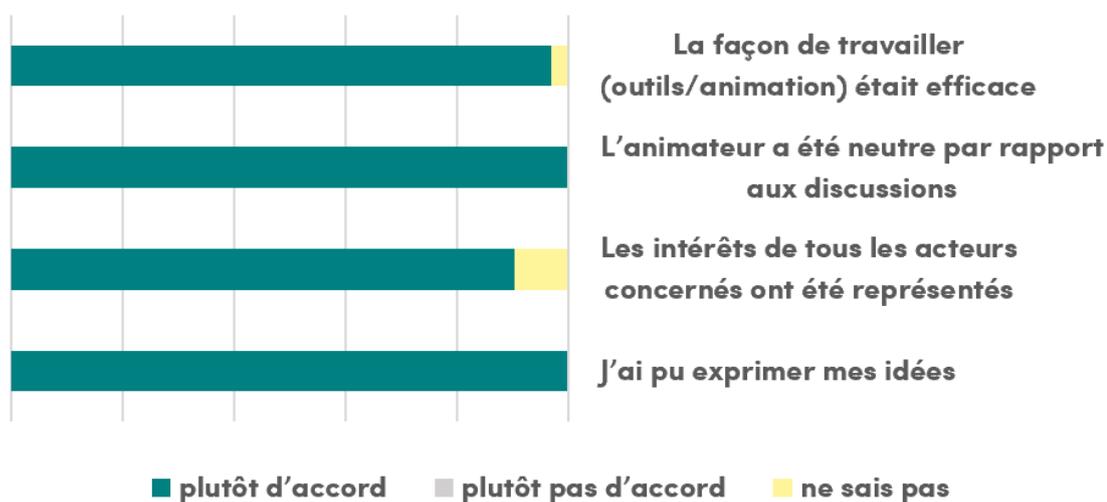


Le processus de concertation devrait être répliqué



Déroulement des ateliers

0% 20% 40% 60% 80% 100%



Le graphique ci-contre présente une synthèse des résultats de l'évaluation faite aux trois ateliers.

A chacun de ces ateliers, les participants ont répondu à plusieurs questions, les 4 présentées ici étant répétées à chaque évaluation.



REMERCIEMENTS

À tous les participants qui sont venus aux ateliers, tant pour la réflexion, l'enthousiasme et l'effort dont ils et elles ont fait preuve.

Nous sommes à l'écoute de vos retours quant à ce document de synthèse.

Merci aussi à tous partenaires du projet et à l'équipe de la mairie qui nous ont appuyés dans l'organisation de ces ateliers ou sont venus apporter un avis sur certains sujets.

Pour toutes remarques ou questions sur la démarche : contact@lisode.com

Réalisation :
Mathieu Dionnet,
Emmanuelle Espuche,
Pauline Stephan

Lisode
356 rue de l'oasis
34080 Montpellier
France
contact@lisode.com

Lisode est une société coopérative spécialisée dans l'ingénierie de la concertation. Nous travaillons depuis 2008 pour des structures publiques afin de concevoir, faciliter et évaluer tous types de projets intégrant de la concertation, qu'il s'agisse de projets de gestion des territoires, des ressources naturelles ou des organisations. Notre expertise est alimentée par nos travaux de recherche qui nous permettent d'améliorer, d'adapter et de questionner continuellement notre pratique de la concertation.

www.lisode.com